



TITRE: LA « LANGUE FRANÇAISE » DANS LA PRESSE FRANCOPHONE : IDÉOLOGIES, REPRÉSENTATIONS ET ENJEUX DISCURSIFS

AUTEUR(S): CHIARA MOLINARI, UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI MILANO

REVUE: *CIRCULA*, NUMÉRO 1, PAGES 153-172

ISSN: 2369-6761

DIRECTEURS: WIM REMYSEN ET SABINE SCHWARZE

URI: [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/7998](http://hdl.handle.net/11143/7998)

DOI: 10.17118/11143/7998

La « langue française » dans la presse francophone : idéologies, représentations et enjeux discursifs

Chiara Molinari, Università degli Studi di Milano

chiara . molinari @ unimi . it

Résumé : Les bouleversements sociaux et culturels et les innovations technologiques poussent à réfléchir aux changements subis par les idéologies linguistiques à l'époque actuelle : qu'en est-il aujourd'hui de l'image du français conçu en tant que langue nationale, langue de prestige, du bon usage, de la clarté ? L'analyse d'un corpus de presse française, québécoise et africaine, étudiée notamment sur les plans linguistique et discursif, permettra de réfléchir aux regards portés sur le français dans des contextes plurilingues et de saisir, de ce fait, l'évolution dont les idéologies concernant le français font état. Sur le plan méthodologique, nous envisageons d'étudier la dimension discursive afin de relever les stratégies qui concourent à l'élaboration des idéologies linguistiques : les positionnements énonciatifs, les valeurs positives ou négatives qui sont attribuées au français de manière plus ou moins explicite, les prédiscours ne sont que quelques-uns des paramètres qui nous permettront de décrire les contours des idéologies linguistiques en jeu.

Mots clés : idéologies linguistiques ; représentations ; discours ; énonciation ; prédiscours

Abstract: Social and cultural changes, as well as technological innovations, induce a deep reflection about changes undergone by linguistic ideologies at the present time. One might wonder whether the belief that French is a national and prestige language, a language of “good usage”, is still widespread. The analysis of a corpus of French, Quebec and African press, mainly studied on a linguistic and discursive level, allows to reflect on the diverse representations of French in plurilinguistic contexts and to understand the progress of the ideologies concerning the French language. From a methodological point of view, this paper wishes to study the discursive dimension to point out the strategies at work on the elaboration of linguistic ideologies: enunciative positions, positive or negative values attributed to French in a more or less explicit way and pre-speeches are only some of the parameters that will enable us to describe the outlines of the linguistic ideologies involved.

Keywords: linguistic ideologies; representations; speech; enunciation; pre-speech

1. Les idéologies linguistiques : prémisses théoriques

La langue française a, depuis sa naissance, suscité l'attention de ses usagers – linguistes professionnels ou simples usagers qu'ils soient – et cela au niveau scientifique, à travers la rédaction d'ouvrages qui en décrivent les propriétés, mais aussi à un niveau plus spontané (Paveau et Rosier, 2008). Souvent hétérogènes, ces réflexions ont parfois donné lieu à de véritables querelles idéologiques où s'affrontent des visions antagonistes de la langue (Colombat, Fournier et Puech, 2010). Loin d'avoir atteint une étape finale, celles-ci se poursuivent notamment en relation avec les transformations sociales : il suffit de mentionner les phénomènes variationnels qui se produisent suite aux bouleversements sociaux (nous pensons notamment aux courants migratoires) et au développement des nouvelles technologies (sms, chats)¹ et qui font souvent l'objet de débats. Par ailleurs, il est aussi important de prendre en compte la diversification des cadres qui véhiculent ces réflexions : les innovations technologiques, en effet, ont favorisé le foisonnement de blogs, forums, sites Internet, articles de presse (en ligne ou sur papier) où journalistes et usagers s'expriment au sujet du français.

Les concepts d'idéologie, de représentations et d'imaginaire linguistiques sont au cœur des études récentes sur la langue française. Parmi les multiples supports où s'expriment les remarques des sujets et des linguistes, c'est la presse que nous nous proposons d'explorer dans ce cadre. Celle-ci fonctionne à un double niveau : d'une part elle est un « laboratoire pour l'étude des transformations socioculturelles des groupes sociaux et des relations entre ces transformations et l'évolution et l'entrelacement des genres discursifs » (Véron, 1988 : 11) ; de l'autre, elle est productrice de discours (Charaudeau, 1988). En d'autres termes, elle est en même temps miroir et source des représentations. Par conséquent, nous comptons nous focaliser non seulement sur les idéologies linguistiques transmises par la presse, mais aussi sur la manière dont elle contribue à les construire et/ou à les faire évoluer. Les idéologies dans l'espace francophone nous paraissent d'autant plus importantes à explorer que le français hexagonal et ses multiples variétés ne sont pas situés au même niveau. Le français hexagonal a toujours fonctionné comme idéal normatif auquel toute variété était appelée à se conformer. L'idéologie du standard, édifiée et légitimée pendant des siècles, a longtemps été le seul point de référence, dévalorisant par conséquent toute variété qui s'en écartait. Néanmoins, dans la mesure où de nos jours le poids des variétés de français présentes dans l'espace francophone ne peut plus être passé sous silence, il sera question de s'interroger sur la manière dont les idéologies concernant la langue française changent d'un pays francophone à l'autre.

Avant de poursuivre dans notre étude, nous allons procéder à une mise au point terminologique. Il existe, en effet, un foisonnement de termes dont les sens se superposent souvent et dont les frontières sont assez floues : *idéologie*, *représentation*, *image*, *imaginaire*, *attitude*, *idée*. Plus précisément, ce sont *idéologie*, *représentation* et *imaginaire* qui ont retenu notre attention. Dans son étude sur l'imaginaire linguistique, Houdebine (2002) associe l'imaginaire au rapport subjectif et presque inconscient que le sujet entretient avec la langue et qui se manifeste par des réactions spontanées.

1. De nombreuses études ont déjà été consacrées à ces problématiques. Voir à ce sujet Galazzi et Molinari (2007).

Autrement dit, sans pour cela exclure le poids de la société, l’imaginaire linguistique focalise davantage l’apport de l’individu et rend compte, d’après Houdebine, du « rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l’intègre comme sujet parlant-sujet social ou dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié par et dans sa parole » (Houdebine, 2002 : 10)².

En revanche, bien qu’ils se recouvrent – du moins partiellement –, le concept de représentation paraît lié davantage à la sphère sociale. Les représentations, en effet, se présentent sous la forme de *préconstructions* caractérisées par une large diffusion dans un groupe, et donc « partagées, reconnues et/ou reconnaissables » (Gajo, 2000 : 40). Elles possèdent un caractère collectif et communautaire, en ce qu’elles exercent des fonctions « “différenciatrices” des groupes constitutifs d’une société “selon les positions qu’ils occupent” » (Boyer, 2003 : 14).

Quant aux idéologies linguistiques, il s’agit d’un concept problématique en ce qu’il a fait l’objet de définitions multiples (Woolard, 1992 : 236) et, de ce fait, il est moins employé en sociolinguistique que celui de « représentation ». Dans ce cadre, nous adoptons la définition proposée par Silverstein, d’après qui elles rendraient compte de « tout ensemble de croyances à propos de la langue formulées par les utilisateurs comme une rationalisation ou une justification de la perception qu’ils ont de la structure de la langue et de son usage » (Silverstein, 1979 : 193). Or, pour que cet « ensemble de croyances sur la langue partagé par la communauté » (Watts, 1999 : 73 ; notre traduction) puisse être considéré comme une idéologie, il faut qu’il possède une dimension historique (Chiss, 2010 : 12). Autrement dit, l’idéologie linguistique résulte d’une somme de représentations partagées et diffusées au cœur d’un groupe (Mannoni, 1998 ; Boyer, 2003 : 17) qui se reproduisent au cours de l’histoire et dont le relief est lié aux événements socioculturels qui se produisent à un moment donné (Watts, 1999). Elles correspondent à une « interface entre le langage, les langues (et leurs conceptions) et la société dans ses multiples dimensions, interpersonnelles, groupales, nationales, etc. » (Costa, Lambert et Trimaille, 2012 : 248).

Étant donné ces prémisses, nous nous proposons dans ce cadre d’explorer les idéologies linguistiques à l’œuvre dans l’espace francophone à l’époque actuelle, telles qu’elles sont véhiculées par la presse. Leur reproduction sera aussi prise en compte : autrement dit, il sera question de vérifier si elles changent et se métamorphosent dans le temps. Bien évidemment, comme, pour des raisons d’espace, nous allons porter notre regard sur une période de courte durée, nous tâcherons de les saisir en relation avec les représentations qui en constituent, en quelque sorte, le premier degré « de quoi une idéologie peut être constituée sinon d’un système (réseau) de représentations en interconnexion » (Mannoni, 1998 : 54).

2. À propos du rôle de premier plan accordé à l’apport subjectif, voir aussi Houdebine (1993 : 38).

2. Cadre méthodologique et présentation du corpus

Comme le rappelle Woolard, « [i]deology is variously discovered in linguistic practice itself ; in explicit talk about language, that is, metalinguistic or metapragmatic *discourse* ; and in the regimentation of language use through more implicit metapragmatics » (Woolard, 1998 : 9). Par conséquent, idéologies et représentations seront examinées par le biais d'une méthode consistant à explorer les « contenus représentationnels mais aussi leurs processus de co-construction discursive » (Gajo, 1997, cité dans Petitjean, 2010 : 294).

Ce choix méthodologique nous amène à structurer notre étude de la manière suivante. Premièrement, nous comptons réfléchir au rôle des éléments ayant une valeur axiologique, à savoir ces termes qui transmettent « un jugement évaluatif, d'appréciation ou de dépréciation, porté sur [l]e dénoté par le sujet d'énonciation » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 83). Pour ce faire, nous allons procéder d'abord à l'exploration de la presse hexagonale pour glisser ensuite vers la presse d'autres pays francophones et cela pour des raisons sociohistoriques, étant donné que les idéologies du « bon usage », d'homogénéité, d'unification linguistique et, par conséquent, du refus de toute variation, se développent à l'intérieur des frontières hexagonales. Dans ce cadre, nous avons choisi de ne pas circonscrire notre analyse à la comparaison entre deux pays, la France d'une part et un pays ayant reçu le français en partage de l'autre. Notre propos est, au contraire, d'ébaucher un panorama général des idéologies linguistiques – et/ou des représentations qui les édifient – dans l'espace francophone. En effet, si le rôle du français change d'un pays à l'autre en fonction des contextes socio-historiques, politiques et économiques, il n'en est pas moins vrai que les pays francophones ont dû se confronter avec l'idéologie du monolinguisme élaborée au cœur de l'Hexagone. Étant donné que la variation concerne non seulement les aspects formels de la langue mais aussi les idées qui circulent sur la langue (Woolard, 1998 : 3), il sera donc question de vérifier l'accueil qu'on réserve à l'idéologie de la langue unique dans d'autres pays et les réactions qui se manifestent à l'égard de celle-ci.

Deuxièmement, l'étude du tissu énonciatif des textes faisant partie du corpus permettra de vérifier le positionnement du (ou des) sujet(s) d'énonciation et, partant, la présence de groupes socioculturels et identitaires ainsi que leur attitude à l'égard de l'objet « langue française ». Par conséquent, les idéologies linguistiques seront étudiées *dans* le discours (donc à un niveau sémantique) et *par* le discours (ou bien métalinguistique).

Cette réflexion se veut le prolongement d'une étude précédente (Molinari, 2013) concernant les représentations transmises par la presse française et québécoise autour de l'expression *langue française* dans la période comprise entre janvier 2011 et juillet 2012. Dans ce cadre, nous avons prolongé notre exploration jusqu'à l'année 2013, notre but étant de vérifier si les représentations relevées auparavant étaient confirmées ou bien si elles avaient évolué en relation avec les événements sociaux. Nous avons aussi amplifié notre corpus, constitué à partir de la consultation de la base de données *Eureka*, selon plusieurs directions. Tout d'abord, comme nous l'avons précisé plus haut, trois grands

espaces francophones ont été examinés : la France, le Québec et l’Afrique. Ensuite, l’éventail des supports a été enrichi avec l’introduction d’autres quotidiens. Enfin, les critères de sélection des articles ont été augmentés : à côté du syntagme « langue française », la séquence constituée par le substantif « français » précédé de l’article déterminatif « le » a aussi été prise en considération. Les quotidiens consultés avec les pays de référence et le total des occurrences des deux séquences dans chaque quotidien pour la période 2012 et 2013 sont réunis dans le tableau 1.

Tableau 1 : Présentation du corpus

Pays	Quotidiens	Occurrences	
		2012	2013
France	<i>Le Monde</i>	111	83
	<i>Le Monde web</i>	40	63
	<i>Libération</i>	46	54
	<i>Libération web</i>	11	33
	<i>Le Figaro</i>	117	126
	<i>Le Figaro web</i>	50	76
Québec	<i>Le Devoir</i>	370	283
	<i>Le Devoir web</i>	40	51
	<i>La Presse</i>	226	168
	<i>La Presse web</i>	558	479
	<i>Le Soleil</i>	233	140
Afrique	Série de 25 quotidiens	367	721

Exception faite pour *Le Soleil*, pour lequel *Eureka* ne fournit que les données qui renvoient à la version papier, il a été possible, pour les quotidiens français et québécois, de séparer les données concernant les versions sur papier des données tirées des versions en ligne. En revanche, les quotidiens africains ne sont présentés que dans leur version numérique et, conformément à la base de données *Eureka*³, ils ont été réunis dans une seule section. La distribution des quotidiens selon les pays d’appartenance a permis de relever que les quotidiens cités le plus fréquemment se situent en Afrique du Nord et notamment en Algérie (*El Watan*, *Le Temps d’Algérie*, *Liberté*, *L’Expression*, *Horizons*, *Algérie Focus*, *La Dépêche de Kabylie*, *El Moudjahid*, *La Nouvelle République*, *Le Matin DZ*), au Maroc (*Al Bayane*, *La Nouvelle Tribune*, *Le Matin*, *Aufait*) et en Tunisie (*La Presse*). Cependant, l’Afrique sub-saharienne aussi est représentée par des quotidiens sénégalais (*Le Soleil*, *Le Quotidien*), béninois (*Le Matinal*), camerounais (*La Nouvelle Expression*), burkinabés (*Sidaway*, *Fasozine*) et guinéens (*Guineenews*). Citons aussi Madagascar avec *La Gazette de la grande Île* et *Newsmada* et le quotidien *Jeune Afrique* qui concerne l’ensemble des pays africains francophones.

3. Comme la base de données *Eureka* renvoie à un nombre élevé de quotidiens africains, ceux-ci seront détaillés dans la suite du paragraphe.

Au niveau quantitatif, les données indiquées dans le tableau 1 ci-dessus montrent qu'il s'agit d'un corpus extrêmement riche. En fait, une lecture rapide dévoile que souvent le syntagme « langue française » n'est défini par aucun commentaire mais intervient dans des dénominations (*Délégation à la langue française et aux langues de France, Office québécois de la langue française, Trésor de la langue française, Société de pneumologie de langue française*) ou en tant qu'attribut (« un auteur vivant de langue française », *Le Monde*, 16 juin 2012). Il s'ensuit que le nombre d'articles où la langue française fait l'objet d'un commentaire évaluatif correspond, pour chacune des sections mentionnées à la moitié environ des données signalées.

3. Axiologies et idéologies linguistiques

3.1. L(les)'idéologie(s) linguistique(s) en France : au-delà du monolinguisme

L'exploration des quotidiens français dans la période choisie montre que l'idéologie de la beauté et de la pureté de la langue française est encore bien ancrée dans l'imaginaire commun. L'étude des expressions ayant une valeur axiologique, selon la méthode indiquée par Kerbrat-Orecchioni (2002), met en évidence que le français est considéré de manière positive et décrit comme une langue universelle, attrayante et utile :

[...] je respecte cette langue qui est belle même si elle m'a fait pleurer. (*Le Figaro*, 27 septembre 2012)

On ne peut ignorer le caractère universel de la langue française qui attire et rassemble [...]. (*Libération*, 6 mai 2013)

Le français n'est pas seulement le porte-étendard de la diversité culturelle, c'est aussi la langue du développement. Elle est utile. (*Le Figaro*, 20 mars 2013)

Les axiologiques relevés traduisent, à notre sens, le projet des quotidiens examinés consistant à poursuivre la diffusion de l'idéologie linguistique historique articulée autour de valeurs positives de la langue française aux yeux de destinataires hétérogènes.

Cependant, l'évocation de ses qualités positives ne suffit pas à éloigner la situation de danger et de péril dans laquelle elle se trouve et qui est suscitée par le contexte social⁴. Nous pensons notamment au vif débat suscité par la loi Fioraso visant à angliciser les cours universitaires. Voici quelques-unes des réactions à la proposition de la ministre Fioraso :

4. Par ailleurs, ces quelques extraits permettent d'observer une continuité par rapport aux représentations relevées dans les années précédentes (Molinari, 2013).

En danger de mort, le français ? Sur France Info, le 31 mars, Michel Serres donne l'alerte. (*Le Monde*, 10 mai 2013)

Ce qui se joue là, affirment les auteurs, c'est rien de moins que « la disparition » de la langue française, et avec elle de toute une mémoire juridique, philosophique et littéraire. (*Le Monde*, 4 mai 2012)

« *Le français n'y est pas menacé de marginalisation, il est déjà marginal* », souligne-t-il, allusion aux inquiétudes de l'Académie française face à la loi Fioraso. (*Libération*, 24 mai 2013 ; en italique dans le texte)

Face au danger de disparition du français, la solution envisagée est le combat :

La défense de la langue est un combat qui ne cesse jamais. (*Libération*, 6 février 2013)

Battons-nous pour notre langue ! (*Le Monde*, 26 avril 2013)

Danger (de mort), péril, déclin, disparition, marginalisation, défense (renforcée), combat, protection sont les mots-clés employés le plus fréquemment pour décrire la langue française. Marqués par une connotation négative, ils renvoient au champ associatif de la guerre (Niklas-Salminen, 2005 : 129). Même là où la connotation est positive, on souligne la précarité de la langue française :

La langue française, chef-d'œuvre en péril ? (*Le Figaro*, 14 mars 2013)

Il s'ensuit que les qualités positives du français s'inscrivent dans une stratégie de combat visant à éviter la marginalisation et la disparition, provoquées notamment par la loi Fioraso :

La culture et la langues françaises sont des richesses dont le monde doit profiter. Leur rayonnement ne se fera pas par les tracasseries légales, mais par l'attrait de nos universités et de notre pays. (*Libération*, 21 mai 2013)

Le renvoi à l'Académie française conçue en tant qu'instrument de défense du français nous paraît particulièrement intéressant, en ce que l'Académie a toujours été le symbole de l'idéologie linguistique qui a forgé l'histoire de la langue française dans les siècles, à savoir le purisme :

« *La langue française, que certains disent menacée, est une terre de promesses et d'espérances, dit-il. L'Académie demeure, à mon sens, le meilleur moyen d'agir pour sa défense et son illustration.* » (*Le Figaro*, 12 novembre 2011 ; en italique dans le texte)

Or, bien que l'idéologie consistant à idéaliser une langue pure et homogène plonge ses racines dans un passé éloigné, il n'en reste pas moins qu'elle est encore un point de référence important pour la langue française, dont la vitalité est souvent mise en relation avec l'idéal du « bon usage ». La création d'une rubrique en ligne selon l'ancienne formule « dire, ne pas dire », conforme à la nature

prescriptive de l'Académie française, s'inscrit dans les nombreuses tentatives visant à renforcer la langue française :

Quand les Académiciens dialoguent sur le net. La rubrique « Dire, ne pas dire » sur le bon usage du français rencontre un bel accueil. (*Le Figaro*, 25 avril 2013)

Néanmoins, à l'époque actuelle, le rayonnement du français ne s'appuie plus simplement sur le bon usage mais aussi sur l'ouverture que lui offre la Francophonie, celle-ci étant présentée comme une ressource fondamentale pour sa survie face à la menace représentée par l'anglais. Voici un extrait tiré d'un article de *Libération* où l'universalité de la langue française et sa capacité d'attraction sont associées à l'internationalisation garantie par l'espace francophone :

Les adhésions récentes à l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), d'universités issues de pays émergents et non historiquement francophones comme la Chine, l'Inde ou encore le Brésil, montrent l'attractivité de la langue française et l'importance de la francophonie comme espace de partenariats internationaux.

Présent dans les systèmes d'enseignement du monde entier, le français est la deuxième langue la plus apprise après l'anglais ; elle bénéficie de près de 120 millions d'élèves et un demi-million de professeurs de français à l'étranger. La langue française est un facteur d'attraction, pas un handicap.

On ne peut ignorer le caractère universel de la langue française qui attire et rassemble ; c'est une réalité mesurable. (*Libération*, 6 mai 2013)

Parmi les solutions visant à favoriser la survie du français, la francophonie est côtoyée par le multilinguisme :

La langue française est aussi un acteur majeur du multilinguisme par son statut de langue de travail ou de langue officielle dans beaucoup d'organisations internationales, par le nombre important de pays dont elle est langue officielle, langue d'enseignement ou encore apprise par tous les enfants scolarisés. (*Le Figaro*, 30 juin 2012)

Ces extraits permettent d'observer qu'un processus de diversification des idéologies linguistiques est en cours : si le recours à l'attitude prescriptive de l'Académie française est un pilier fondamental pour la défense du français, on n'envisage pas moins une ouverture que ce soit dans la direction de la francophonie ou dans celle de la coexistence avec d'autres langues.

Signalons, entre parenthèses, que les quotidiens *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro* consacrent aussi des rubriques à des problématiques de nature linguistique, favorisant de ce fait une prise de conscience de la part des lecteurs des spécificités de la langue française. *Le Monde* présente, de façon périodique, des approfondissements lexicaux où sont examinés des mots qui reviennent avec une certaine fréquence dans des domaines hétérogènes (c'est le cas de *carence* ou *accord*). Il s'agit de remarques étymologiques et/ou lexicographiques avec des renvois à des passages qui contiennent

les mots étudiés. De son côté, *Libération* accueille les cycles *Étrangetés littéraires* où sont présentées des curiosités étymologiques et *Expressions à la con* où l'on focalise les tics de langage à la mode (*y a pas de souci, changer de logiciel, comme ça*). Enfin, *Le Figaro*, dans la rubrique *Encore un mot*, explore les enjeux linguistiques (polysémie et phraséologismes notamment), mais aussi historiques et socio-politiques de quelques mots communs :

Froid : Mot jeté au beau milieu du sommet de Saint-Pétersbourg. Le G20 s'ouvre aujourd'hui, alors que les États-Unis et la Russie sont en froid.

L'adjectif nourrit depuis longtemps les métaphores : on dira d'une femme qu'elle n'a pas froid aux yeux quand on lui trouvera un regard de braise. [...]

Revenons aux relations américano-russes. Elles voient resurgir l'expression « guerre froide », au frigo depuis vingt ans. La voici, un peu défraîchie, qui plane sur Saint-Pétersbourg. On notera qu'il n'est pas absurde que le froid règne sur un sommet. Là n'est pas le problème. Obama et Poutine se regardent donc en chiens de faïence, matière dont le contact est de fait glacial. [...] Que doit-on penser de cette situation tendue autant que complexe ? Il est permis d'en avoir des frissons, ou des sueurs froides, et jusque dans le dos, en espérant cependant que cette chute de température affectera aussi la tête et le sang de nos deux responsables.

Paul Valéry dit quelque part qu'il faut juger à froid et agir à chaud. On souhaite que la réunion de Saint-Pétersbourg soit l'occasion de vérifier l'adage. Ce n'est pas sûr : on a vu des sommets internationaux ouverts par grand froid et clos par des discours à l'eau tiède. (*Le Figaro*, 5 septembre 2013)

Quoique ces rubriques ne contiennent aucun commentaire évaluatif au sujet de la langue française, il nous semble qu'elles favorisent la réflexion des Français vis-à-vis de leur langue et s'inscrivent, de ce fait, dans une stratégie de défense de la langue elle-même.

Au sujet de la protection du français, rappelons aussi la nécessité, soulignée à plusieurs reprises dans la presse, de francisation des immigrants : bien que le français ne fasse pas l'objet de descriptions axiologiques, dans plusieurs articles on insiste sur l'importance de la connaissance de la langue française, celle-ci étant considérée comme un élément indispensable pour une intégration réussie⁵.

3.2. L(les)'idéologie(s) linguistique(s) à l'extérieur de l'Hexagone

3.2.1. L'Afrique

Mais qu'en est-il de l'image du français conçu en tant que langue de prestige en dehors de la France ? L'exploration du corpus montre que l'idéologie dominante concernant la langue française à l'extérieur de l'Hexagone est perçue différemment selon les pays et cela en fonction des cadres historiques et socioculturels. Nous allons d'abord examiner le cadre africain pour glisser ensuite vers le Québec.

5. Voir à ce sujet *Le Figaro*, 1^{er} février 2012 ; *Le Figaro*, 20 octobre 2012 ; *Le Monde*, 1^{er} octobre 2012.

Malgré son hétérogénéité, due essentiellement à la diversité des contextes de départ, l'analyse du corpus de presse africaine rend compte de la relation controversée entre le français, langue coloniale, et les nombreuses langues nationales. Les éléments à valeur axiologique sont rares mais ils n'en méritent pas moins d'être pris en compte. En effet, au cours du dépouillement du corpus, nous n'avons relevé que trois adjectifs contenant une évaluation sur le français : *merveilleux*, *excellent*, *admirable*. Leurs enjeux sont d'autant plus importants si l'on prend en compte les contextes dans lesquels ils s'inscrivent. Tout d'abord, les trois adjectifs concernent le français au Sénégal, pays où le français a eu un rôle important sur le plan historique (Dumont, 2007). Ensuite, les énonciateurs auxquels les axiologiques sont attribués sont loin d'être neutres. *Merveilleux* est attribué à Senghor, ancien président du Sénégal, dont on connaît l'admiration à l'égard du français hexagonal :

L'un de ses signataires n'était d'ailleurs nul autre que le président sénégalais Léopold Sedar Senghor qui disait que « dans les décombres du colonialisme, nous avons trouvé cet outil merveilleux, la langue française », indique fièrement l'OIF. (*Le Quotidien*, 26 avril 2012)

En revanche, *excellent* et *admirable* sont prononcés par Cerquiglini lorsqu'il s'exprime au sujet du français parlé en Afrique :

Je trouve que les Sénégalais parlent un excellent français, une variante, une version du français. Le français se parle en versions et elles sont toutes valables. Le seul endroit où j'ai entendu une distinction du conditionnel « je chanterais » et du futur « je chanterai », c'est à Dakar. Donc ne parlez pas de fautes, je parle plutôt de compliments envers les Sénégalais qui parlent un français admirable. (*Le Soleil*, 11 février 2013)

Néanmoins, l'emploi de ces adjectifs relève d'un piège : si Cerquiglini semble légitimer la variété de français parlé en Afrique, il n'en est pas moins vrai que le français africain est considéré comme *admirable* là où il respecte une règle grammaticale et phonétique propre au français standard. L'idéologie du « bon usage » est donc encore un point de référence et un paramètre d'évaluation important du moins dans la perspective des autorités linguistiques françaises qui l'appliquent aussi en dehors du territoire hexagonal. Cependant, elle est contrebalancée par une tendance qui se déploie dans une autre direction et qui rend compte de la nécessité de réduire le pouvoir d'influence de la langue française au profit des langues nationales :

L'héritage et le legs de la langue française doivent être communs, et faire plus de places à nos langues nationales. (*Le Quotidien*, Sénégal, 26 avril 2012)

Sans pour autant vouloir « jeter la langue française aux “khakham”, ou aux orties comme on dirait en bon français », le recteur de l'UCAD a décrit un certain malaise des langues nationales africaines par rapport à l'attitude suffisante qu'entretiendraient les adeptes du bon français à la Molière. (*Le Quotidien*, 26 avril 2012)

L'équilibre entre ces deux pôles est difficile à atteindre : dès que l'éloignement du français augmente, on dénonce son abandon et on exhorte à « se réconcilier avec la langue de Césaire, Voltaire, Hugo, Rimbaud, Senghor... et les autres ! » (*Le Quotidien*, 26 avril 2013).

Cette ambiguïté, qui relève à notre sens de la double contrainte batesonienne (Bateson et Ruesch, 1988), se manifeste aussi dans la presse malgache, où d'une part l'on prône l'emploi des langues locales et de l'autre l'on souligne la difficulté de s'éloigner du français :

[...] notre langue est l'élément principal de notre identité culturelle. Dès lors, cette langue est constamment écornée si nous ne pouvons pas la parler en étant sur nos terres, même à des étrangers [...] Et moi, je suis journaliste malgasy, j'habite à Madagasikara, je travaille dans un organe de presse malgasy qui siège à Madagasikara, mes sujets d'articles concernent les Malagasy qui sont mes premières cibles, et pourtant je rédige mes articles en français !!! (*Madagascar Tribune*, 8 décembre 2012)

Entre le refus et l'acceptation du français hexagonal, une troisième voie s'ébauche : les langues africaines, en effet, parviennent souvent à apprivoiser le français, produisant ainsi une langue connotée, voire métissée. Ce brassage marque aussi le paysage linguistique marocain :

[...] la francophonie célèbre cette année la rencontre des langues arabe et française, leur capacité de s'embrasser et de tisser des ponts entre des civilisations, des peuples et des cultures à travers "les mots arabes semés au loin" et entrés en langue française tels les mots *hasard*, *fantasia*, *bazar* et *élixir*, entre autres. (*La Nouvelle Tribune*, 8 mai 2013)

Le côté créatif qui dérive de l'apport des langues africaines non seulement rend compte d'un éclatement de l'idéologie linguistique du purisme, mais est considéré comme légitime et comme une source de richesse et non pas comme un écart par rapport à la norme qu'il faut condamner. Signalons que la presse française aussi contient des évaluations positives à l'égard du français métamorphosé suite au contact avec les langues africaines, celles-ci étant considérées comme capables de le dynamiser :

Mais cet état des lieux sinistre est court-circuité par une langue (française) vive comme le colibri, jalonnée de « *gabonismes* » (tel « *plat de Lacoste* » pour une recette au crocodile) et autres proverbes qui mériteraient exportation (« *le pied qui a été mordu par un serpent a peur d'un bout de corde* »). (*Libération*, 4 juin 2013 ; en italique dans le texte.)

3.2.2. Le Québec

Par rapport au reste de la francophonie, le Québec mérite un discours à part, du fait de son histoire. Les représentations du français qui résultent du choix des axiologiques sont hétérogènes et contradictoires, du moins en apparence. Ce sont, encore une fois, leurs contextes d'apparition qui permettent de résoudre ces contradictions.

D'une part, le français est décrit comme une langue *belle, fertile et riche*⁶ :

Par contre, je me demande en quoi le fait d'écrire dans un menu de restaurant le mot « pasta » menace notre belle langue. (*Le Soleil*, 26 février 2013)

De l'autre, la plupart des axiologiques décrivent le français comme une langue *malmenée*⁷, *menacée* et *fragilisée* par l'influence puissante de l'anglais :

La langue française au Québec sera toujours menacée et fragilisée par cette mer anglophone qui l'entoure [...] le Québec, pour demeurer français, doit imposer à tous ceux qui l'habitent la langue de Molière et il n'a pas à afficher dans une autre langue que le français. [...] car la langue officielle du Québec est le français ; elle fait partie de notre identité et de notre culture. Toutes les lois qui veulent protéger cette réalité sont les bienvenues. (*La Presse*, 26 février 2013)

Cependant, l'anglais n'est pas le seul responsable du recul de la langue française. Pour certains, le déclin du français doit aussi être mis en relation avec la mauvaise qualité du français lui-même :

Mais est-ce possible que le déclin du français soit dû autant aux Québécois de « souche » eux-mêmes, qui utilisent soit un français faussement sophistiqué, soit un français tellement pauvre qu'il fait pitié. Et sans parler de l'absence relative d'un français correct, malheureusement ! (*Le Soleil*, 13 mai 2013)

Dans cette perspective, les adjectifs *fort*, *riche* et *attirant* ne renvoient pas au français tel qu'il est parlé, mais à un idéal de langue : c'est pour qu'il acquière ces qualités qu'il faut le protéger :

Comment avoir une langue forte si, en tant que nation, nous sommes faibles ? Une langue riche si, individuellement, nous la parlons pauvrement ? Une langue attirante si, comme société, nous ne sommes pas attrayants ? (*La Presse*, 1^{er} mars 2013)

Par ailleurs, non seulement le français parlé dans l'Hexagone n'est plus considéré comme un modèle à imiter, étant donné la présence massive d'anglicismes, mais la presse française ne contribue pas non plus à transmettre un français de qualité :

Libération, Marianne, Le Courrier International, Le Nouvel Observateur et tous les autres médias de l'Hexagone ne veulent rien entendre ou ne comprennent rien. Du haut de leur grandeur passée, ils s'imaginent encore les phares de la langue française. Ils se voient toujours les défenseurs de cette langue. Ils se permettent de donner des leçons aux autres francophones de la planète : l'accent des uns, l'intonation des autres sont folkloriques.

6. Voir *Le Soleil*, 20 juin 2013.

7. Voir *La Presse*, 22 janvier 2013.

Ils sont imbus du bien parler « pointu ». En fin de compte, ils sont tout simplement prétentieux. (*La Presse*, 3 janvier 2013)

Afin d'éviter la disparition du français, on envisage deux solutions. La première consiste dans l'application d'une politique linguistique bien structurée. Celle-ci, à son tour, est articulée sur deux plans. L'un prévoit l'application des lois linguistiques et, notamment, de la « loi 101 » ou « Charte de la langue française » :

Rappelons que la politique linguistique québécoise a d'abord été adoptée pour inverser le rapport de force entre le français et l'anglais afin de permettre aux francophones de langue maternelle de vivre pleinement dans leur langue au Québec. (*La Presse*, 24 janvier 2013)

L'autre, au contraire, refuse les mesures coercitives et propose d'autres solutions telles qu'une amélioration de l'enseignement, la francisation des immigrants et de nouvelles stratégies pour diffuser le français au travail (*La Presse*, 25 avril 2013).

La deuxième solution présuppose l'ouverture à l'ensemble de l'espace francophone et, par conséquent, au multiculturalisme :

Le XXI^e siècle porte ses propres enjeux. La lutte pour la sauvegarde du français passe maintenant par cet enjeu planétaire de préserver la diversité des langues et des cultures. C'est à travers ce discours renouvelé que nous pourrions retrouver notre cohésion et notre élan. Place à l'action collective ! (*Le Soleil*, 25 janvier 2013)

En conséquence, de manière plus marquée par rapport aux autres régions francophones, le Québec paraît s'éloigner de l'idéologie consistant à considérer le français hexagonal comme un modèle auquel se conformer, ce qui témoigne aussi d'une appropriation profonde de la langue française, ressentie comme une partie intégrante de l'identité québécoise. Il n'empêche que, au Québec aussi, les pratiques linguistiques sont évaluées en fonction d'une idéologie qui insiste sur la qualité du français québécois et sur le danger représenté par les anglicismes.

4. Langue et discours, révélateurs d'idéologies

Les marques axiologiques ne représentent que la stratégie la plus évidente de la mise en discours des idéologies linguistiques. D'autres stratégies, qui touchent notamment au tissu énonciatif, sont à l'œuvre. Nous pensons notamment aux prédiscours, c'est-à-dire à ces « cadres de savoir et de croyance qui informent directement les discours produits » (Paveau, 2006 : 21). Parmi les multiples manifestations des prédiscours, le lexicographisme et les appels aux pères sont les procédés mobilisés dans le corpus étudié. Modalité discursive consistant à proposer une définition sans aucun renvoi aux instruments lexicographiques officiels, le lexicographisme s'exprime notamment dans les structures du type *X est/c'est Y* et intervient notamment là où il est question de rappeler un fait

que l'on pose comme vrai. Dans la presse française, par exemple, il est employé une seule fois pour insister sur le caractère éternel et universel de la langue française :

La langue française est le support d'une civilisation mondiale et séculaire. (*Le Monde*, 16 mai 2012).

En revanche, les autres occurrences des lexicographismes insistent sur d'autres aspects du français et favorisent, de ce fait, l'évolution des représentations concernant la langue française :

Comme toute autre langue, le français est un organisme vivant qui s'enrichit d'emprunts, de néologismes, de métissages. (*Le Devoir*, 14 décembre 2013)

Le projet consistant à modifier les représentations du français implique aussi l'introduction de variantes structurelles. En soulignant l'ouverture du français aux autres langues et le brassage qui s'ensuit, *Le Monde* emploie le futur du verbe être :

La langue française ne sera bientôt plus une langue authentique, mais une sorte de pidgin. (*Le Monde*, 4 juin 2013).

En portant au premier plan le caractère international du français, le quotidien marocain *La Nouvelle Tribune* propose une autre variante où la structure *X est/c'est Y* est renversée et le verbe être sous-entendu :

Ils ont en commun comme un pays d'origine, une patrie partagée qui n'appartient à personne et qui est à tout le monde [*sic*] : la langue française. (*La Nouvelle Tribune*, 2 mars 2013)

En revanche, la presse sénégalaise, où le français est envisagé en tant que langue en mesure de véhiculer plusieurs cultures, remplace le verbe être par *comme*, employé dans sa valeur adverbiale (Hanse, 1996) :

« [...] partager la langue française comme langue d'échange et de découverte de la diversité des Cultures de la Francophonie. » (*Le Quotidien*, 15 juin 2013)

Dans le quotidien sénégalais *Le Soleil*, le retour à la structure classique du lexicographisme acquiert, à notre avis, une valeur symbolique : en effet, celle-ci est associée aux propos de Cerquiglini d'après qui la syntaxe du français garantit son maintien face aux variations des dimensions phonétique et lexicale :

Le français est une langue de grammairien. (*Le Soleil*, 11 février 2013)

Quant au Québec, le lexicographisme est une stratégie employée notamment pour souligner les liens entre langue française et identité québécoise :

Puisque la langue française et la culture sont les plus puissants vecteurs de notre identité collective, nous les portons sur des centaines de scènes. (*La Presse*, 22 juin 2013)⁸

Ou encore pour rappeler au public des lecteurs que le français est une langue officielle, langue de travail et d'enseignement :

Puisque le français est l'une des deux langues officielles du pays, il est important de respecter la dualité linguistique, et par conséquent le choix de ceux et celles qui veulent être éduqués en français. (*Le Droit*, 15 février 2015)

« [...] le français est la langue d'usage à l'Université Laval. Il est la langue normale d'enseignement et d'apprentissage, la langue de communication et la langue de travail. » (*Le Soleil*, 14 avril 2013)

Parmi les exemples relevés dans la presse québécoise, citons aussi la variante caractérisée par la présence de *devenir* (au lieu de être) conjugué au futur de l'indicatif afin de signaler un état auquel on aspire :

Le projet de loi stipule que le français deviendra « la langue normale et habituelle dans laquelle le gouvernement, ses ministères et les autres organismes de l'Administration s'expriment et celle utilisée pour s'adresser à eux ». (*La Presse*, 12 avril 2013)

Pour ce qui concerne l'appel aux pères, « chaque communauté a ses pères d'élection », nous rappelle Paveau (2006 : 159). Les études sur le nom propre prouvent que celui-ci transmet tout un ensemble de valeurs qui se rattachent aux dispositifs culturels à l'œuvre dans la communauté de référence. Les noms propres évoquent l'histoire culturelle du groupe et illustrent, de ce fait, la circulation des discours (Charaudeau, 1992 ; Paveau, 2006 : 171). Les nombreux renvois à Senghor, Abdou Diouf ainsi qu'à d'autres écrivains francophones admis à l'Académie française (Amin Maalouf, Dany Laferrière) ou ayant reçu le célèbre prix Goncourt (Fouad Laroui) encouragent une représentation du français désormais inscrit dans l'espace francophone et ouvert à la pluralité.

L'étude du tissu énonciatif implique aussi la prise en compte de l'identité des énonciateurs, c'est-à-dire des sources et/ou des médiateurs des idéologies en question. L'exploration de notre corpus a permis de relever deux typologies énonciatives, apparemment opposées entre elles. La première exploite la correspondance entre les déictiques et les diverses communautés qui interviennent dans le discours. Chaque corpus, en effet, exhibe un « nous » qui renvoie à une communauté spécifique en opposition avec la communauté hexagonale :

8. Le verbe être est parfois remplacé par *constituer* : « Le français, rappelle le CSLF, constitue à la fois un véhicule et un indicateur de notre identité collective » (*Le Droit*, 8 mars 2013).

Il ne faudrait quand même pas être accompagné d'un interprète dans nos prochains voyages en France. Faudra-t-il être bilingue français-anglais si nous visitons l'Hexagone ? (*La Presse*, 30 janvier 2013)

Le « nous » identifie ici la communauté québécoise et contribue à poser une frontière nette entre le Québec et la France. Parfois, les référents du pronom « nous » sont explicités, de manière à éviter toute ambiguïté :

Et nous sommes de plus en plus nombreux au Québec à vouloir exercer notre droit de vivre et de travailler en français sans que cela soit possible. Ce « nous » inclut des Québécoises et Québécois de toutes origines. (*Le Soleil*, 5 décembre 2012)

Cependant, dans certains passages, les référents des déictiques en question changent, ce qui relève de la volonté de créer de nouvelles identités groupales. Dans le corpus québécois, par exemple, l'on assiste à un glissement énonciatif tant et si bien que le « nous », qui indique d'abord la communauté québécoise, s'étend et parvient à renvoyer à l'ensemble des francophones, ceux-ci étant définis par l'emploi de la même langue :

Dans le cadre de la Semaine de la Francophonie en 2005 j'avais demandé à quelques-uns de mes amis d'ailleurs (Belgique, France, Suisse) de faire une courte réflexion sur « la langue de chez nous » : notre langue, leur langue, celle qui nous unit à l'intérieur de la grande famille francophone. Je me permets de reprendre leurs conclusions. (*Le Devoir*, 30 janvier 2013)

L'on retrouve ici un *nous englobant* qui fait « entendre la voix d'une instance unifiée dans l'anonymat de laquelle se fondent tous les membres individuels » (Amossy, 2010 : 161) et qui contribue, de ce fait, à la création d'une nouvelle communauté élargie. Ce « nous » englobant traduit le projet de l'énonciateur de créer une identité collective. Dans cette perspective, c'est à l'ensemble des francophones que s'adresse Abdou Diouf lorsqu'il s'exclame :

« Nous devons être des indignés linguistiques ! » (*Le Figaro*, 4 juillet 2012)

C'est encore à la communauté francophone dans sa complexité que renvoient les considérations suivantes :

« C'est comme si nous étions les seuls au monde à douter que notre langue soit un atout fondamental de notre économie », a lancé Lionel Zinsou, influent banquier franco-béninois. Le français ne peut rester une « langue en conquête » s'il y a un « déclin relatif » de l'économie au sein des pays francophones. (*Jeune Afrique*, 10 juillet 2012)

« Partager la même langue est un privilège, mais nous devons pouvoir nous rencontrer », explique Fatou, une jeune Sénégalaise. (*Jeune Afrique*, 11 juillet 2012)

La deuxième modalité énonciative concerne le procédé d'« effacement énonciatif », consistant à gommer, du moins en apparence, « toute source énonciative identifiable » (Vion, 2001 : 334) et qui participe d'une stratégie visant à l'objectivation. Considérons les extraits suivants :

Le français n'appartient pas à la France. C'est une langue aussi marocaine que canadienne, libanaise ou suisse. (*Jeune Afrique*, mai 2012)

« Vous reprochez aux Sénégalais de parler ouolof, sérère, diola, mandingue, peul, soninké ? Non ! N'empêche que la langue de l'administration, de tous les jours pour la gouvernance, c'est la langue française. » (*Jeune Afrique*, 10 octobre 2012)

Le recours au présentatif *c'est* pose l'existence d'un objet de discours et introduit un élément nouveau, en position rhématique ; il « ouvre sur un univers de discours » et « invite le lecteur à procéder à une lecture projective » (Rabatel, 2000 : 55). En même temps, il inscrit les propos dans un cadre apparemment objectif, qui ne peut être remis en question et établit, de ce fait, un lien fort avec le coénonciateur, invité à adhérer aux représentations évoquées ou construites par le texte (Rabatel, 2000 : 58). L'emploi du présentatif indique la volonté de désobjectiver le sujet dont il est question, de l'imposer comme une évidence, contre laquelle il n'est pas possible de prendre position. Dans le premier exemple, l'énonciateur souligne le caractère international du français ; dans le deuxième, on rappelle le rôle du français au Sénégal.

Parfois, les procédés que nous venons de mentionner se croisent : c'est le cas du discours du président F. Hollande :

« [...] parler la langue française, c'est parler la langue de la liberté, c'est parler la langue de la dignité, c'est parler la langue de la diversité culturelle. C'est votre langue, c'est notre langue, nous l'avons en commun. Diffusons-la, portons-la et faisons en sorte que ceux qui la parlent aient une chance de plus que les autres.

Nous ne demandons pas d'écraser d'autres langues. Ici la langue française ne chasse aucune autre langue. Elle n'écrase rien, elle permet tout. Voilà pourquoi nous voulons partager ce bel idéal de la francophonie.

Vous avez aussi besoin, non seulement d'échanges humains, culturels, linguistiques ; vous avez besoin aussi d'échanges – je l'ai dit – d'infrastructures, de transports. » (*Jeune Afrique*, 15 octobre 2012)

Le discours du président Hollande est construit sur l'alternance entre des procédés d'effacement énonciatif et de construction identitaire. Tout d'abord, par le biais d'un discours non embrayé, l'énonciateur inscrit ses propos dans un cadre objectif. Rappelons toutefois, comme le signale Amossy, que la « désinscription de la subjectivité » attire l'attention dans la mesure où elle invite « à s'interroger sur la figure du locuteur qui se livre à un tel gommage » (Amossy, 2010 : 110-111). Ensuite, l'énonciateur se manifeste et se présente comme appartenant à une communauté. Là aussi, l'on observera une

transition : l'adjectif « votre », lequel renvoie en effet à des identités communautaires présentées de manière séparée est rapidement remplacé par « notre », qui traduit le projet d'une extension de ces identités en une identité collective (*diffusons-la, portons-la, etc.*), sans que cela entraîne une dilution de chaque groupe (le « vous », en effet, ne disparaît pas). Le discours de Hollande appartient à la catégorie des discours où l'énonciateur prend la parole afin de projeter non pas (ou non seulement) sa propre image, mais celle du groupe au nom duquel il parle (Amossy, 2010 : 156). Le projet du locuteur de fonder une identité collective basée sur le partage de la langue française est au premier plan.

5. Idéologies linguistiques : quel avenir ?

L'étude des idéologies linguistiques à travers un corpus de presse française et francophone permet d'ébaucher quelques considérations conclusives.

Premièrement, nous avons constaté que l'idéologie du purisme parvient à traverser les siècles. Dans la presse française notamment, l'idéologie linguistique articulée autour des concepts de clarté et de pureté est encore bien vivante et constitue un point d'ancrage fondamental. Cependant, si – comme le rappelle Chaurand – dans le passé celle-ci était liée aussi à une esthétique de la communication (Chaurand, 1995), actuellement le purisme est plutôt conçu comme un instrument de défense du français.

Néanmoins, en dépit de ce regard tourné vers le passé, l'on reconnaît que, face à la menace de l'anglais, l'ouverture à l'ensemble de l'espace francophone est incontournable. L'idéologie du « bon usage » est remise en question dès lors qu'on sort des frontières hexagonales. L'Afrique, par exemple, rend compte d'une attitude contradictoire : si d'une part le charme exercé par le français hexagonal est encore fort, on souligne d'autre part l'importance des langues locales et de leur apport au renouvellement de la langue française. De même, au Québec, l'on insiste sur la protection de la langue française tout en s'éloignant de l'idéal du français hexagonal considéré comme modèle à imiter. Afin de sauver la langue française, on encourage à suivre les indications dérivant de la politique linguistique et à s'ouvrir à l'espace francophone. Deuxièmement, les stratégies linguistiques et discursives mises en place (axiologiques, prédiscours et enchevêtrement de plans énonciatifs divers) permettent d'observer deux phénomènes : d'une part, le lien entre les idéologies linguistiques et les communautés en jeu ; de l'autre, leur dynamisme. Les extraits examinés sont marqués en effet par la tension entre attachement au passé et besoin de changement.

Notre analyse aboutit donc à un double questionnement. Le premier porte sur l'évolution de l'idéologie linguistique en jeu : l'ouverture à peine esquissée dans le corpus exploré atteindra-t-elle la légitimation sociale dont elle a besoin pour se concrétiser ou bien y aura-t-il un retour à l'idéologie du purisme ? Le deuxième concerne le phénomène de la variation : doit-on admettre que l'ouverture envisagée des trois côtés (français, africain et québécois) à l'égard du plurilinguisme implique une acceptation, voire une légitimation, du phénomène de la variation ?

Références

- Amossy, Ruth (2010), *La présentation de soi : ethos et identité verbale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Bateson, Gregory et Jurgen Ruesch (1988), *Communication et société*, Paris, Seuil.
- Boyer, Henri (2003), *De l'autre côté du discours : recherches sur les représentations communautaires*, Paris, L'Harmattan.
- Charaudeau, Patrick (dir.) (1988), *La Presse : produit, production, réception*, Paris, Didier érudition.
- Charaudeau, Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette éducation.
- Chaurand, Jacques (1995), « La "qualité de la langue" au Moyen Âge », dans Jean-Michel Eloy (dir.), *La qualité de la langue ? Le cas du français*, Paris, Champion, p. 25-35.
- Chiss, Jean-Louis (2010), « Quel français enseigner ? Question pour la culture française du langage », dans Olivier Bertrand et Isabelle Schaffner (dir.), *Quel français enseigner ? La question de la norme dans l'enseignement/apprentissage*, Paris, Éditions de l'École Polytechnique, p. 11-18.
- Colombat, Bernard, Jean-Marie Fournier et Christian Puech (dir.) (2010), *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris, Klincksieck.
- Costa, James, Patricia Lambert et Cyril Trimaille (2012), « Idéologies, représentations et différenciations sociolinguistiques : quelques notions en question », dans Cyril Trimaille et Jean-Michel Eloy (dir.), *Idéologies linguistiques et discriminations*, Paris, L'Harmattan, p. 249-266.
- Dumont, Pierre (2007), *La francophonie autrement : héritage Senghorien ?*, Paris, L'Harmattan.
- Gajo, Laurent (1997), « Représentations du contexte ou représentations en contexte ? Elèves et enseignants face à l'apprentissage des langues », *Tranel*, n° 27, p. 9-27.
- Gajo, Laurent (2000), « Disponibilité sociale des représentations : approche linguistique », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 32, p. 39-53.
- Galazzi, Enrica et Chiara Molinari (dir.) (2007), *Les français en émergence*, Berne, Peter Lang.
- Hanse, Joseph (1996), *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot.
- Houdebine, Anne-Marie (1993), « De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique : aspects théoriques et méthodologiques », *Cahiers de l'Institut Linguistique de Louvain*, n° 19.3-4 (*L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 10-12 novembre 1993*, sous la dir. de Michel Francard), p. 31-40.
- Houdebine, Anne-Marie (dir.) (2002), *L'imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2002), *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Colin.

- Mannoni, Pierre (1998), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Molinari, Chiara (2013), « La langue française en France et au Québec : la presse comme source et réceptacle de représentations », *Repères Do.Ri.F.*, n° 2 (*Autour du français québécois : enjeux (socio-)linguistiques et identitaires*, sous la dir. de Chiara Molinari et Paola Puccini), disponible sur http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=78. [Page consultée le 10 mai 2015.]
- Niklas-Salminen, Aïno (2005), *La lexicologie*, Paris, Armand Colin.
- Paveau, Marie-Anne (2006), *Les prédiscours : sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Paveau, Marie-Anne et Laurence Rosier (2008), *La langue française : passions et polémiques*, Paris, Vuibert.
- Petitjean, Cécile (2010), « La notion de représentation linguistique : définition, méthode d'observation, analyse », dans Henri Boyer (dir.), *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 293-300.
- Rabatel, Alain (2000), « Valeurs représentative et énonciative du "présentatif" c'est et marquage du point de vue », *Langue Française*, n° 128, p. 52-73.
- Silverstein, Michael (1979), « Language Structure and Linguistic Ideology », dans Paul R. Clyne, William F. Hanks et Carol L. Hofbauer (dir.), *The Elements: A Parasession on Linguistic Units and Levels*, Chicago, Chicago Linguistic Society, University of Chicago, p. 193-247.
- Véron, Eliséo (1988), « Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation », dans Patrick Charaudeau (dir.), *La Presse : produit, production, réception*, Paris, Didier Érudition.
- Vion, Robert (2001), « "Effacement énonciatif" et stratégies discursives », dans Monique De Mattia et André Joly (dir.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, Paris, Ophrys, p. 331-354.
- Watts, Richards J. (1999), « The ideology of dialect in Switzerland », dans Jan Blommaert (dir.), *Language Ideological Debates*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, p. 67-103.
- Woolard, Kathryn A. (1992), « Language ideology : Issues and approaches », *Pragmatics*, vol. 2, no 3 (*Language ideologies*, sous la dir. de Bambi B. Schieffelin, Kathryn A. Woolard et Paul Kroskrity), p. 235-249.
- Woolard, Kathryn A., « Introduction : Language Ideology as a Field of Inquiry », dans Bambi B. Schieffelin, Kathryn A. Woolard et Paul Kroskrity (dir.) (1998), *Language ideologies : Practice and theory*, New York/Oxford, Oxford University Press, p. 3-49.